

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants: MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires: MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 22 - SECRETAIRES DE SEANCE – DESIGNATION

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le tableau du Conseil métropolitain du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner Florent SAINT MARTIN et Claire GUEROULT qui rempliront les fonctions de secrétaire et de scrutateur au cours de la présente réunion.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 26/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROUULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAudeau RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 23 – ELECTION DU PRESIDENT

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection du Président

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au scrutin secret, à l'élection du Président.

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 51

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 50

Majorité absolue : 26

M. Luc LEMONNIER a obtenu 50 voix

M. Luc LEMONNIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Regis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAudeau RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECCOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 24 – CONFIRMATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°20170331-5 fixant le nombre de Vice-Présidents

Après en avoir délibéré,

DECIDE de maintenir à dix le nombre de Vice-Présidents du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 26/07/17



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 25 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

VU les délibérations n°20170331-5 du Conseil métropolitain fixant le nombre de Vice-Présidents et n°20170710-24 confirmant ce nombre.

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder, au scrutin secret, aux élections des Vice-Présidents.

Election du 1^{er} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 51

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 50

Majorité absolue : 26

M. Philippe AUGIER a obtenu 50 voix

M. Philippe AUGIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 2^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 49

Majorité absolue : 26

M. Jean-Claude WEISS a obtenu 49 voix

M. Jean-Claude WEISS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé deuxième Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 3^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 49

Majorité absolue : 26

M. François AUBEY a obtenu 49 voix

M. François AUBEY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé troisième Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 4^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK a obtenu 48 voix

Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée quatrième Vice-Présidente du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 5^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 49

Majorité absolue : 26

M. Benoît GATINET a obtenu 49 voix

M. Benoît GATINET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé cinquième Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 6^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

M. Bertrand GIRARDIN a obtenu 48 voix

M. Bertrand GIRARDIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé sixième Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 7^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 49

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

M. Jean-Louis ROUSSELIN a obtenu 48 voix

M. Jean-Louis ROUSSELIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé septième Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 8^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 49

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

Mme Nicole PREVOST-GODON a obtenu 48 voix

Mme Nicole PREVOST-GODON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée huitième Vice-Présidente du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 9^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 47

Majorité absolue : 24

M. Franck REMOND a obtenu 47 voix

M. Franck REMOND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé neuvième Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 10^{ème} Vice-Président :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

Mme Florence DURANDE a obtenu 48 voix

Mme Florence DURANDE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée dixième Vice-Présidente du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAudeau RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS
M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT
M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN
M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER
M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN
M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 26 – CONFIRMATION DU NOMBRE DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
VU la délibération du Conseil métropolitain n°20170331-6 fixant le nombre des autres membres du bureau

Après en avoir délibéré,

DECIDE de maintenir à cinq le nombre des autres membres du bureau du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAudeau RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS
M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT
M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN
M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER
M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN
M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 27 – ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

VU les délibérations n°20170331-6 du Conseil métropolitain fixant le nombre des autres membres du Bureau et n°20170710-26 confirmant ce nombre.

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection des autres membres du bureau

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder, au scrutin secret, aux élections des autres membres du bureau

Election du 11^{ème} membre du Bureau :

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

M. Pascal LEPRETTRE a obtenu 48 voix

M. Pascal LEPRETTRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé onzième membre du Bureau du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 12^{ème} membre du Bureau:

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 49

Majorité absolue : 26

Mme Virginie CAROLO a obtenu 49 voix

Mme Virginie CAROLO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée douzième membre du Bureau du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 13^{ème} membre du Bureau:

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

M. Gilbert CONAN a obtenu 48 voix

M. Gilbert CONAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé treizième membre du Bureau du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 14^{ème} membre du Bureau:

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

M. Bernard AUBRIL a obtenu 45 voix

M. Bernard AUBRIL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quatorzième membre du Bureau du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Election du 15^{ème} membre du Bureau:

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

M. Gilbert MABILLE a obtenu 48 voix

M. Gilbert MABILLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quinzième membre du Bureau du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAudeau RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 28 – DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN AU PRESIDENT

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le tableau du Conseil métropolitain du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

Considérant qu'il convient de faciliter le fonctionnement du Pôle

Après en avoir délibéré,

DECIDE de donner délégation au Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine pour :

- la sollicitation des subventions,
- la préparation, la passation, la signature, l'exécution des marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 50 000 euros HT ainsi que tout avenant s'y rattachant,
- la signature des contrats d'assurances et l'acceptation des indemnités de sinistre,
- la signature des conventions n'entraînant pas de dépenses pour le Pôle métropolitain,

- l'engagement au nom du Pôle métropolitain des actions en justice et le choix des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- la réalisation des lignes de trésorerie,
- l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 5 000 €,
- donner un avis au nom du Conseil métropolitain, après consultation des membres du Bureau, lors des enquêtes publiques et à l'occasion des consultations officielles nécessitant un avis du conseil métropolitain.

Par ailleurs, il est précisé que la délégation donnée au Président peut être exercée par un Vice-Président ayant reçu délégation du Président.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Regis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAudeau RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 29 – DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN AU BUREAU

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le tableau du Conseil métropolitain du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

Considérant qu'il convient de faciliter le fonctionnement du Pôle

Après en avoir délibéré,

DECIDE de donner délégation au Bureau métropolitain les fonctions suivantes :

- la mise en œuvre du programme d'actions pluriannuel fixé par le Conseil métropolitain et des actions déterminées par les groupes de travail,
- la préparation, la passation, l'exécution des marchés et accords-cadres dont le montant est compris entre 50 000 € HT et 90 000 € HT ainsi que tout avenant s'y rattachant,
- la signature de conventions de groupement de commande et leurs suites,

- l'adhésion du Pôle à des organismes ou associations (sauf établissements publics) dans le cadre de la mise en œuvre d'une action ou d'une politique décidée par le Pôle et la désignation du ou des représentant(s) du Pôle,
- la création d'une régie de recettes dans le cadre d'une action déjà actée,
- la signature des conventions de subventionnement au profit du Pôle.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Viginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 30 – MODIFICATIONS STATUTAIRES

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-11,

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2016 portant création du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2017 modifiant les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

VU la délibération du 31 mars 2017 du Conseil métropolitain approuvant l'intégration au Pôle métropolitain de la Communauté de Communes du Roumois Seine pour la totalité de son territoire,

VU la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie du 11 avril 2017 sollicitant l'intégration de la totalité de son territoire au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

VU l'avis favorable du Bureau métropolitain du 29 juin 2017

Considérant :

- le souhait pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine d'intégrer pleinement la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie ainsi qu'elle l'a demandé,
- le souhait pour le Pôle métropolitain de modifier le lieu de son siège administratif,

- la nécessité d'opérer des modifications statutaires d'ordre réglementaire notamment concernant la fréquence des réunions de l'organe délibérant en respect de l'article L5211-11 du CGCT,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **accepter** l'intégration de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie pour la totalité de son territoire,
- **émettre** un avis favorable sur le projet de modifications statutaires du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine portant notamment sur les articles suivants : article 1 (création), article 3.1 (siège), article 5.1.3 (fonctionnement du conseil métropolitain), article 6 (budget), tel qu'annexé à la présente délibération,
- **saisir** le Conseil communautaire de chaque EPCI membre afin qu'il se prononce sur le projet de modification statutaire,
- **donner** tout pouvoir à son Président pour la mise en œuvre de cette décision et notamment pour saisir la Préfète de la Seine-Maritime concernant la demande d'extension du périmètre du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine dans le cadre de l'intégration de la Communauté de Communes Roumois Seine et de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie pour la totalité de leur territoire respectif.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 31 – MODIFICATION DU LIEU HABITUEL DES DELIBERATIONS

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-11,

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et notamment son article 3-1,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°20170331-9 approuvant le principe d'organiser des réunions en dehors du siège

Considérant le souhait que le Conseil métropolitain puisse se réunir en d'autres lieux du territoire métropolitain,

Après en avoir délibéré,

DECIDE que les réunions du Conseil métropolitain se tiendront dans l'un des EPCI membres du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS
M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT
M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN
M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER
M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN
M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 32 – CREATION DU GERONTOPOLE SEINE ESTUAIRE NORMANDIE - ADHESION

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2017 modifiant l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2016 portant création du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 31 mars 2017, approuvant le plan d'actions pluriannuel 2017-2020 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, tout particulièrement l'axe 2 « Agir à bonne échelle » et la préfiguration d'un Gérontopole,

VU la délibération du Conseil métropolitain adoptant le budget prévisionnel 2017,

Considérant,

- la proposition de statuts présentée par le comité de pilotage du Gérontopole réuni le 9 juin 2017,
- l'avis favorable du groupe de travail Développement durable - santé du Pôle métropolitain réuni le 24 mai 2017,
- l'avis du Bureau du Pôle métropolitain du 29 juin 2017.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **adhérer** à l'association du Gérontopole Seine estuaire Normandie,
- **approuver** les statuts du Gérontopole Seine estuaire Normandie annexés à la présente délibération,
- **nommer** comme représentants du Pôle métropolitain habilités à siéger au sein de l'assemblée générale de l'association Gérontopole Seine estuaire Normandie :
 - o En tant que membre titulaire : M Jean-Paul LECOQ
 - o En tant que membre suppléant : Mme Valérie EGLOFF
- **autoriser** le Président à signer tous documents permettant de mettre en œuvre la présente décision.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS
M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT
M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN
M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER
M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN
M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 33 – CANDIDATURE DU PÔLE METROPOLITAIN A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET A L'ACTION « TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION »

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2017 modifiant l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2016 portant création du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

VU la délibération du conseil métropolitain du 31 mars, approuvant le plan d'actions pluriannuel 2017-2020 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, tout particulièrement l'axe 2 « Agir à bonne échelle » et la préfiguration d'un Gérontopole.

Considérant,

- l'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à l'action « Territoires d'innovation de grande ambition » mis en place par le Commissariat général à l'investissement et la date limite de dépôt des candidatures fixée le 30 septembre 2017,
- la proposition du comité de pilotage du Gérontopole du 5 mai 2017,
- l'avis favorable du groupe de travail Développement durable - santé du Pôle métropolitain réuni le 24 mai 2017,
- l'avis du Bureau du Pôle métropolitain du 29 juin 2017.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- être la structure porteuse de la candidature du consortium existant autour du projet de Gérontopole Seine estuaire Normandie dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt,
- élaborer la candidature du Gérontopole Seine estuaire Normandie à l'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à l'action « Territoires d'innovation de grande ambition »,
- présenter la candidature du Gérontopole Seine estuaire Normandie au service instructeur compétent, avant le 30 septembre 2017,
- autoriser le Président à signer tout acte et à engager toute démarche nécessaire à la présentation de cette candidature.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 34 – GLOBAL ESTUARIES FORUM – DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE MANIFESTATION

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Considérant,

- la volonté de développer l'attractivité du territoire de l'estuaire de la Seine et de renforcer l'Axe Seine et l'opportunité que l'organisation du *Global Estuaries Forum* sur son territoire confère au Pôle métropolitain,
- le souhait du Pôle métropolitain d'organiser l'événement dans l'estuaire de la Seine tous les deux ans en alternance avec une autre localisation afin de donner de la résonance à l'événement,
- l'opportunité d'organiser la manifestation du 13 au 15 juin 2018 parallèlement à la conférence mondiale sur les Énergies Marines Renouvelables (EMR) qui se tient à Cherbourg du 12 au 14 juin 2018,
- l'avis du Bureau du Pôle métropolitain du 29 juin 2017.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **se prononcer** favorablement sur le principe d'une organisation du *Global Estuaries Forum* tous les deux ans dans l'estuaire de la Seine, en alternance avec une autre localisation,
- **prendre acte** de la date du prochain *Global Estuaries Forum* qui se tiendra du 13 au 15 juin 2018 dans l'estuaire de la Seine, au Havre et à Deauville,
- **assurer** le financement de la mise à disposition du lieu d'accueil équipé et la réception des intervenants et des participants.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 35 – CREATION DE DEUX POSTES ADMINISTRATIFS A TEMPS NON COMPLET

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU la Loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, départements et des régions,

VU la Loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la Loi n° 84.53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3 et 34,

VU le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux,

VU le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 31 mars 2017 approuvant le budget 2017,

VU l'avis favorable du Bureau métropolitain du 29 juin 2017.

Considérant la nécessité de créer deux postes non permanents à temps non complet pour assurer les fonctions de directeur et de responsable administratif et financier du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Il est proposé au Conseil métropolitain de créer :

- un poste d'attaché territorial principal pour satisfaire à l'emploi non permanent, à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires pour exercer la fonction de directeur du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, à compter du 10 juillet 2017,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe pour satisfaire à l'emploi non permanent, à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires pour exercer la fonction de responsable administratif et financier du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, à compter du 10 juillet 2017.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **créer** un poste d'attaché territorial principal pour satisfaire à l'emploi non permanent, à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires pour exercer la fonction de directeur du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, à compter du 10 juillet 2017,
- **créer** un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe pour satisfaire à l'emploi non permanent, à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires pour exercer la fonction de responsable administratif et financier du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, à compter du 10 juillet 2017,
- **autoriser** le Président à procéder au recrutement des agents contractuels, à négocier la rémunération en fonction de l'expérience et des compétences des agents et à signer les contrats de travail à durée déterminée et l'ensemble des documents et avenants relatifs à ce dossier,
- **dire** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget 2017.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joël COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 36 – INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,

VU le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du 1er alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

VU le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

VU la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des indemnités, il est proposé d'instituer un régime indemnitaire composée de deux parts :

- une part fixe : l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) liée notamment aux fonctions de l'agent (niveau de responsabilité, d'expertise, de technicité, sujétions spéciales), elle est versée mensuellement et proratisée dans les mêmes proportions que le traitement indiciaire notamment pour les agents à temps partiel, temps non complet, demi-traitement. L'IFSE fera l'objet d'un réexamen à chaque changement de fonction ou de grade. En l'absence de changement, le réexamen intervient au moins tous les quatre ans.
- une part variable : le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir est versé annuellement. Il est non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre. Le CIA est compris entre 0 et 100 % d'un montant maximal. Son versement peut s'effectuer en une ou deux fractions.

Le plafond de la part fixe et le plafond de la part variable sont déterminés selon les groupes de fonctions suivants :

- 1° Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception ;
- 2° Technicité, expertise et qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;
- 3° Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel

La somme des deux parts ne peut dépasser le plafond global des primes octroyées aux agents de l'Etat. La part variable ne peut excéder 50% du montant global des primes attribué au titre du RIFSEEP.

Le nombre de groupes de fonctions ainsi que le plafond global (la somme des deux parts) applicable sont systématiquement et automatiquement ajustés conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

L'attribution de l'IFSE et du CIA fera l'objet d'un arrêté individuel pris par le Président du Pôle métropolitain, lequel fixera les montants individuels.

L'I.F.S.E sera intégralement maintenu en cas de congé lié à un accident de service ou une maladie professionnelle, pendant les congés annuels et les congés pour maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou pour adoption. En cas de congé de maladie ordinaire et/ou de congé de longue maladie ou maladie de longue durée, l'I.F.S.E. et le complément indemnitaire suivront le sort du traitement.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **instituer** l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et le complément indemnitaire pour les agents stagiaires, titulaires, contractuels de droit public à temps complet, non complet ou à temps partiel, relevant des cadres d'emplois territoriaux des attachés, ingénieurs, rédacteurs, techniciens et adjoints administratifs, selon les modalités précédemment citées,
- **fixer** le montant maximum annuel de l'IFSE et du CI sur le montant annuel plafond autorisé pour les agents de l'Etat,
- **dire** que les crédits correspondants sont inscrits au budget

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 26/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAudeau RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 37 – DEMATERIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS @CTES / SOUS-PREFECTURE ET CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT 76.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 139,

VU le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités VU territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 20170331- 14 du Conseil métropolitain du 31 mars 2017, adoptant le budget primitif 2017,

VU l'avis favorable du Bureau métropolitain du 29 juin 2017

Considérant,

- le souhait du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine d'adhérer au dispositif @CTES, afin de dématérialiser la transmission au représentant de l'Etat des actes administratifs et financiers,

- la possibilité de conclure avec le Département de Seine-Maritime, opérateur agréé par le ministère de l'intérieur, la mise à disposition à titre gracieux de la plateforme de télétransmission « DEMAT 76 » nécessaire à la mise en œuvre de cette télétransmission,
- la nécessité de signer une convention avec le représentant de l'Etat dans le Département de Seine-Maritime, afin de fixer conjointement les conditions de mise en œuvre de cette télétransmission,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **approuver** le principe de télétransmission des actes administratifs et financiers soumis au contrôle de légalité,
- **approuver** les termes de la convention de mise à disposition à titre gracieux de la plateforme « DEMAT 76 » avec le Département de la Seine-Maritime et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention et tout document y afférent,
- **approuver** les termes de la convention de mise en œuvre du dispositif @CTES avec le représentant de l'Etat dans le Département de la Seine-Maritime et d'autoriser Monsieur Le Président à signer la convention et tout document y afférent,
- **autoriser** Monsieur Le Président à acquérir un ou plusieurs certificats RGS et à financer le coût de remise en main propre de la clé USB si nécessaire, pour une durée de trois ans, renouvelable et de financer toute formation nécessaire à cette dématérialisation.
- **dire** que les crédits utiles sont inscrits au budget principal 2017 et seront inscrits aux budgets suivants.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 26/07/17

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 55

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 19

Nombre de pouvoir : 6

Nombre de votants : 51

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Centre International de Deauville, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2017 par M. Philippe AUGIER, Premier Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : MM et MMES Dominique METOT, Ghislaine PRUNIER, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Jean-Louis NAVARRE, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Luc LEMONNIER, Pascal LEPRETTRE, Jean-Louis MAURICE, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT MARTIN, Benoît CHARBONNEAU, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Bertrand GIRARDIN, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Florence DURANDE, Nicole PREVOST-GODON.

Conseillers suppléants : MM et MME Annic DESSAUX, Cécile SINEAU-PATRY, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Luc LEFEVRE, Nathalie NAIL, Sébastien TASSERIE, Florence THIBAUDEAU RAINOT, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Jean-Paul BOULBIEU, Benoît DESCHAMPS, Nadine BOUTIGNY, Yves LEMONNIER, Brigitte POURDIEU, Isabelle STIEVENARD.

ONT DONNE POUVOIR

Mme Virginie CAROLO a donné pouvoir à M. Jean-Claude WEISS

M. Patrick CIBOIS a donné pouvoir à Dominique METOT

M. Dominique GRANCHER a donné pouvoir à M. Gilbert CONAN

M. Didier PERALTA a donné pouvoir à Mme Ghislaine PRUNIER

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN

M. Joel COLSON a donné pouvoir à Mme Nicole PREVOST GODON

ETAIENT EXCUSES

Conseillers titulaires : MM et MMES Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Bastien CORITON, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Pascal LECOURT, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Agnès FIRMIN LE BODO, Christian GRANCHER, Dominique GRANCHER, Jean-Paul LECOQ, Michel MAILLARD, Edouard PHILIPPE, Francis SELLIER, Daniel SOUDANT, François AUBEY, Bernard AUBRIL, Franck REMOND, Sylvain VASSE, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Joël COLSON, Benoît GATINET.

Conseillers suppléants : MM et MME Raynald MAHEUT, Laurence BESANGENOT, Jean-Gabriel BRAULT, Christine DOMAIN, Marie-Laure DRONE, Christelle BACQ DE-PAEPE, Sébastien LECLERC, Véronique MAYMAUD, Didier SANSON, Jacky LEROY.

DEL-C-20170710 - 38 – CONVENTION DE MOYENS AVEC CAUX ESTUAIRE - SIGNATURE

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des collectivités territoriales,

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, approuvé par arrêté préfectoral du 21 décembre 2016,

VU la délibération n° 20170331- 14 du Conseil métropolitain du 31 mars 2017, adoptant le budget primitif 2017,

VU l'avis favorable du Bureau métropolitain du 29 juin 2017

Considérant,

- le souhait exprimé par les élus métropolitains, lors de l'installation du Conseil métropolitain le 31 mars 2017, que le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine bénéficie d'une structure administrative allégée et peu coûteuse,
- l'implication de Caux Estuaire dans la gouvernance et le fonctionnement administratif et financier du Pôle métropolitain,

- la mise à disposition par Caux Estuaire de moyens techniques au service du Pôle Métropolitain afin d'assurer le bon accomplissement des tâches qui sont confiées aux agents de Caux Estuaire au sein du Pôle métropolitain,
- les dépenses supplémentaires engendrées pour Caux Estuaire du fait de son implication forte dans le fonctionnement du Pôle métropolitain.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **approuver** la convention de moyens à établir entre la Communauté de Communes Caux Estuaire et le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- **autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention et toutes pièces s'y rapportant. La convention sera annexée à la présente délibération,
- **dire** que les crédits sont inscrits au budget 2017 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 24/07/17